

COMPTE -RENDU DU 1er CONSEIL D'ÉCOLE

Ecole Maternelle Louis Pasteur

VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021

Présents : Mme Schaeffer (RPS Pasteur/Scheppler), Mme Varieras (Adjointe à la Maire), Mme Hamouda (parent d'élève), M. Macrez (Parent d'élève), Mme Nussbaumer-Jonvaux (parent d'élève), M. Spohr (Parent d'élève), Mme Trometer (enseignante), Mme Bittendiebel (enseignante), Mme Chevillard-Pradier (enseignante et directrice).

Excusés : M. Vix (RTS)

Secrétariat de séance : Mmes Nussbaumer-Jonvaux et Bittendiebel

Ordre du jour

1. Règlement intérieur du conseil d'école (Vote)
2. Bilan de la rentrée
3. Règlement intérieur de l'école (Vote)
4. Protocole sanitaire
5. Sécurité à l'école – Vigipirate
6. Projet d'école
7. Kermesse et organisation
8. Sorties scolaires
9. Visites médicales
10. Coopérative scolaire

Points Parents :

11. La journée pour se dire « Bonjour »
 12. Le remplacement de Madame Champougny
 13. Le cloisonnement de la cour
- ### **Points Mairie :**
14. Photocopieur : *Pénurie de toner*
 15. Transports scolaires : *sorties annulées*
 16. Présence de l'accueil de loisir en juillet et août : *Bilan*
 17. Besoin d'ombre dans les cours et sur la terrasse : *Bilan*
 18. Cabanon à vélo
 19. Peinture dans les couloirs
 20. Végétalisation de la cour
 21. Insonorisation des salles de classes

La séance débute à 17h36, en abordant d'abord les points concernant la mairie.

Points Mairie :

14) Le photocopieur de l'école

L'école a été plusieurs jours sans photocopieur opérationnel : Le toner est renouvelé automatiquement, mais cela n'est effectif qu'à partir du moment où la cartouche précédente est vide. Comme il n'est pas prévu dans le contrat d'entretien d'en avoir une cartouche d'avance, l'école a dû faire face une fois encore à une pénurie de toner pendant 2/3 jours, ce qui s'avère à chaque fois problématique. Si les contrats pouvaient être réétudiés, il serait bien utile d'avoir une cartouche de toner d'avance.

Les enseignantes soulignent également la grande lenteur du photocopieur. Son clavier de commande est très peu réactif, comparé à l'ancien appareil.

15) Transports scolaires

La sortie au marché de Kehl du mois d'octobre a dû être annulée par défaut de transporteur disponible. En effet, les transporteurs faisant face à une pénurie de chauffeurs, ils priorisent les marchés passés avec la Ville. L'école ayant besoin de 3 bus pour transporter les 4 classes (ou de 4 bus, lorsque la sortie se fait en deux fois) et le budget alloué par la Ville n'étant plus suffisant en cette fin d'année civile, il aurait fallu payer avec la coopérative scolaire. L'école n'était donc pas prioritaire.

16) Bilan de la présence de l'accueil de loisir en juillet et août

Cette année, l'école a été occupée pendant l'été par l'accueil de loisirs maternel (ALM) de Schoepflin, en travaux pour la végétalisation de leur cour.

Globalement, cela s'est bien passé, mais cette situation exceptionnelle a contraint l'école Pasteur à revoir toute son organisation de nettoyage estival, ce qui a eu également des répercussions sur le travail des enseignantes. Ces dernières attirent l'attention sur les points suivants :

- L'école finissant un mardi et l'ALM commençant le jeudi, le délai était beaucoup trop court pour que les classes puissent être rangées correctement (en prévision de leur occupation par l'ALM).

Normalement, les enseignantes peuvent accéder à leur classe pendant la première semaine des congés d'été (cf les « conditions d'accès aux locaux » fixées par la mairie), pour effectuer les rangements/classements nécessaires après une année scolaire. Les enseignantes demandent que leur travail en dehors des heures de classe soit pris en compte.

- La configuration de l'école Pasteur ne permet pas de procéder simultanément au nettoyage des locaux, au rangement des classes et à la présence d'un ALM.

- Si la situation devait se représenter, on propose que l'école soit occupée par l'ALM seulement en août.

Mme Varieras confirme que les accueils de loisir de la Ville sont prévus dans les écoles et qu'il y a effectivement des contraintes à prendre en compte.

17) Besoin d'ombre dans la cour

Des tonnelles ont été installées dans la cour principale de juin à octobre. Elles se sont avérées bien utiles pour protéger les élèves du soleil et de la pluie. Elles auraient pu encore l'être pendant la saison hivernale, lorsqu'il pleut. Comme il s'agissait de matériel de location, elles ont été enlevées et la demande sera renouvelée pour l'année prochaine.

18) Le cabanon à vélos

L'ancien cabanon vétuste a enfin été démonté et supprimé. Il devait être remplacé pendant les congés de la Toussaint, mais il y a eu des retards de livraison du matériel par le fournisseur. Il sera remplacé prochainement.

19) La peinture dans les couloirs

Cela a été une très bonne surprise d'avoir pu bénéficier de cette remise à neuf ! Les enseignantes ont apprécié l'aide apportée par une mère d'élève dans le choix des couleurs.

20) La végétalisation de la cour

Un dossier de candidature a été soumis à la Mairie en mai 2021. Selon Mme Varieras, les arbitrages seront rendus prochainement. Nous saurons donc bientôt quand le projet pourra être réalisé. En tous cas, une fois le dossier retenu, il y aura une phase de concertation avec l'équipe enseignante, les parents et un intervenant externe. Les travaux ont lieu généralement pendant les vacances d'été.

20) L'insonorisation des salles de classe

Une demande d'insonorisation des plafonds des salles de classe avait été initiée en juin 2019, puis en mars 2021. Les enseignantes réitèrent cette demande.

Points parents :

11) La journée pour se dire « bonjour »

Cette proposition fait suite aux remarques de parents qui regrettent un manque de cordialité lorsqu'ils se croisent aux abords de l'école. Une journée du « bonjour » pourrait servir de point de départ à des relations plus cordiales. Ce projet est enthousiasmant, reste à en définir les modalités de mise en œuvre (distribution de rubans, smileys, pin's, autocollants...).

12) Le remplacement de Mme Champougny

Les parents s'étonnent du départ d'Eric Salive, qui occupait le poste depuis la rentrée, et de son remplacement après les vacances par deux enseignantes à mi-temps : Emma Hoch avec la classe des souris et Frédérique Dje-Komenan avec la classe des oursins.

La directrice précise que c'est l'Inspection qui décide des attributions de postes, en fonction des contraintes et du personnel disponible.

Mme Champougny reviendra en janvier, à mi-temps.

13) Le cloisonnement de la cour

Avant les vacances, le protocole sanitaire avait été allégé et il était prévu que les barrières soient enlevées après les vacances. Hélas, l'évolution du contexte sanitaire n'a pas rendu cela possible.

Vie de l'école :

1) Vote du règlement intérieur au conseil d'école

Sur proposition de la directrice d'école, ce point est reporté au prochain conseil d'école. Cette proposition est acceptée par les représentants de parents.

Le règlement sera ainsi élaboré conjointement par les parents et la directrice.

2) Bilan de la rentrée

L'école compte 104 élèves inscrits. Deux nouveaux élèves arriveront la semaine prochaine.

Les effectifs par niveaux sont les suivants :

- 37 élèves de Petite Section
- 32 élèves de Moyenne Section (+ 2)
- 35 élèves de grande Section

Ils sont répartis en 4 classes : deux classes de PS/ MS et deux classes de PS/GS.

L'école compte :

3, 5 postes d'Atsem : - Manue (au Rez-de-Chaussée)

- Nadège (au 1^{er} étage)

- Maud (sur les 2 étages en alternance)

- Willy (à mi-temps les lundi et mardi, sur les 2 étages)

Les lundi et mardi, lorsqu'il y a 1 Atsem par classe, l'école fonctionne très bien. L'équipe enseignantes-ATSEM attend avec impatience les 4 temps plein. Et il faut souligner le rôle primordial des Atsem dans l'accompagnement des enfants et leur travail essentiel pour la préparation et le rangement des activités pédagogiques.

1 poste de service civique (depuis la fin du mois d'octobre), occupé par Chloé. Elle est en charge de la surveillance vigipirate, des ouvertures et fermetures de portails, ainsi que de l'aide ponctuelle dans les classes.

Nos petites fées sont fidèles au poste : Line, l'agent de restauration, qui vous accueille le matin à l'entrée de l'école, et Solange, l'agent d'entretien, qui brique notre école avec un grand professionnalisme. Badiane a rejoint l'équipe et s'occupe du RdC le matin.

3) Règlement intérieur de l'école (vote)

Le règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité des présents .

Rappel: pas de bijoux ni de jouets , pas d'écharpes (les remplacer par des tours de cou)

4) Protocole sanitaire

Depuis la rentrée, il est au niveau 2. Le brassage est limité par étage. Le seul obstacle à la limitation du brassage reste la salle de sieste.

Dans la cour de récréation, les étages changent de côté tous les 2 jours, pour que tous les élèves puissent bénéficier équitablement de chaque espace.

Les masques compliquent le travail des enseignantes : ils étouffent les sons, cachent les expressions du visage et les mouvements de la bouche. Toute la partie non verbale des apprentissages est en partie empêchée.

Des masques transparents sont prévus prochainement. Mais selon les retours, ils s'avèrent très inconfortables (production importante de buée notamment).

A partir de lundi 15 novembre : Les parents ne pourront plus entrer dans l'école. Les élèves seront confiés à une enseignante ou un Atsem aux entrées du bâtiment. On demandera en outre aux parents qui ramènent un enfant de Petite Section l'après-midi après un repas à la maison d'arriver à 13h40 précises, car seule Chloé sera là pour les accueillir (les maîtresses sont en classe et les ATSEM en pause).

Il sera demandé aux parents d'arriver à l'école à 8h20 au plus tard, pour que les enfants puissent tous être en classe à 8h30.

Un élève positif au COVID : Sa classe sera fermée pendant 7 jours. Le médecin scolaire déterminera les élèves et adultes considérés comme cas contact. Le mail envoyé aux parents vaudra justificatif pour l'employeur.

Une continuité pédagogique sera alors mise en place par les enseignantes : du travail sera transmis aux familles, par mail ou sur papier.

Un élève est cas contact (hors cadre scolaire) : il devra être isolé pendant 17 jours et la continuité pédagogique sera mise en place également. Si son test est négatif, sa classe ne sera pas fermée.

5) Sécurité à l'école – Vigipirate

Depuis mars, le risque est redescendu au niveau « attentat ».

C'est Chloé qui surveille les allées et venues pendant les heures d'ouvertures du portail. En cas de retard, elle fera signer le cahier de retard et prendra en charge l'enfant.

6) Le projet d'école

Il est en place depuis 2 ans. Il est articulé autour des 3 axes.

Axe 1 : jouer ensemble pour apprendre à coopérer et à respecter les règles

(Cette année nous établirons une progression d'école de parcours et ateliers en salle de jeux)

Le climat en récréation s'est apaisé par rapport aux années passées. Notamment depuis l'utilisation de jeux de cour, grâce aux achats de la coopérative scolaire les années passées.

Les enseignants sont fermes dans le respect des règles. Ces remontrances sont adaptées à l'âge et à la récurrence des bêtises, selon la gradation suivante :

- rappel ou explication de la règle,
- isolement à côté de l'enseignant de surveillance ou sur un banc,
- isolement dans le hall de l'école (sous la surveillance d'un adulte),
- rendez-vous avec les parents

Axe 2 : développer et enrichir la conscience phonologique pour se préparer à écrire des messages

(Jeux avec les syllabes, situations d'encodage des phonèmes, des syllabes puis des mots, pour écrire des messages aux autres)

Les résultats des élèves sont très encourageants. Les activités pratiquées en classe seront poursuivies.

Axe 3 : favoriser l'attention, la concentration et la mémorisation

(apprendre à reconnaître les émotions sur les visages, à se calmer, à mener une activité à son terme, pratiquer des activités de mémorisation régulières)

Selon la période de l'année, les résultats sont variables. Le port du masque par les adultes n'aide pas la compréhension, ni des paroles, ni des sentiments de l'adulte.

La remise des « Carnets de suivi des apprentissages » aura lieu lundi 24 janvier 2022. Des rendez-vous seront proposés aux parents qui le souhaitent vendredi 28 janvier.

7) La kermesse

Date proposée : samedi 18 juin, de 10h à 14h.

Si les conditions météorologiques sont défavorables, elle sera reportée au 25 juin, en version allégée.

Si le protocole sanitaire ne permet pas la tenue d'une kermesse, des jeux pour les enfants seront organisés dans la cour, avec l'aide de quelques parents pour tenir les stands, et sans brassage entre les étages.

Une réunion de kermesse sera tenue en janvier (constitution du comité des fêtes et organisation).

8) Les sorties scolaires

* La sortie au marché de Kehl sera reportée au printemps, si les circonstances le permettent (Covid, transporteur...)

* Une sortie au cinéma est prévue pour les 4 classes le 22 novembre (un programme de courts-métrages dans le cadre du festival Augenblick)

* Une sortie au Musée des Beaux Arts aura lieu le 25 novembre (papillons) et le 2 décembre (coccinelles)

* Une sortie à la ferme aura lieu au printemps (date encore à définir)

* La sortie de fin d'année aura lieu en Allemagne (date encore à définir).

9) Les visites médicales

Le service Santé de la Ville organise des bilans de santé :

* dentaire : pour tous les niveaux de classe

* orthophonique et orthoptique : pour les MS

* PMI : pour les PS (accompagnés des parents)

* Bilan médical pré-CP : pour les GS (avec ou sans les parents selon le protocole sanitaire en vigueur au moment du bilan)

10) La coopérative scolaire

La coopérative scolaire permet de financer certaines activités menées dans les classes tout au long de l'année, ainsi que des sorties.

Dépenses prévisionnelles pour l'année 2021-2022 : 3000€

- 260 € : Cotisation obligatoire à l'OCCE (organisme qui supervise les coop scolaires)
- 600 € : versements classes (achat de consommables)
- 500 € : sortie cinéma dans le cadre du festival Augenblick
- 100 € : livres pour la BCD
- 500 € : goûters des différentes fêtes de l'école (St Martin, sorties, carnaval...)
- 100 € : sorties au musée
- 600 € : sorties (bus, entrées, déduction faite des participations demandées aux parents et des subventions attribuées par la mairie)
- 300 € : matériel divers

Recettes prévisionnelles :

- 2180 € : participation volontaire des parents à la rentrée
- Autres recettes liées aux ventes de photos de classe, d'objets décorés par les enfants, et à la kermesse (si elle a lieu).

La différence entre les dépenses prévues et les cotisations devra être couverte par les différentes recettes réalisées en cours d'année : bénéfices des ventes (photos, objets, kermesse). A titre indicatif, la dernière kermesse (en 2019) avait permis de réaliser un bénéfice d'environ 1000€, et la vente d'objets environ 600 €.

L'excédent réalisé par la coopérative scolaire permet d'acheter du matériel pour la salle de jeux, la cour de récréation, ou autres.

Les parents évoquent la possibilité d'organiser une braderie à l'école, pour augmenter les recettes. La réflexion est à approfondir. La question de la faisabilité est à poser à la mairie, pour l'occupation des locaux, et à l'OCCE pour la partie financière.

Point hors ordre du jour, soulevé par un parent délégué

La mairie est interpellée sur la présence d'une camionnette de livraison, souvent stationnée le matin en face de la friperie au coin de la ruelle de l'Abreuvoir. Elle empêche toute visibilité au coin de la ruelle et se révèle dangereuse pour la circulation.

Séance levée à 19h50.

Anne Chevillard-Pradier
Directrice

Mmes Nussbaumer-Jonvaux et Bittendiebel
secrétaires de séance